ORDRE DU JOUR DU 11 avril 2017

Secrétaire de séance : M. Thomas Vuillemin

Absents Excusés : /

Lecture du registre des délibérations du dernier Conseil Municipal.

Comptes de gestion 2016

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'année 2016 pour le budget général et les budgets annexes bois et CCAS.

Présentation et vote des comptes administratifs 2016

Mme le Maire présente les comptes administratifs 2016

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2015	114 533.19	40 749.28	611.84	155 894.31
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	150 817.91	3 270.00		
RECETTES	115 274.39	0		
BILAN	-35 543 52	-3 270.00		-38 813.52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	132 151.78	99 089.02	300.00	
RECETTES	184 701.16	119 939.45	300.00	
BILAN	52 549.38	20 850.43	0	73 399.81
BILAN 2016	17 005.86	17 580.43	0	34 586.29
SOLDE 2016	131 539.05	58 329.71	611.84	190 480.60

	SOLDE 2016	131 539.05	58 329.71	611.84	190 480.60
--	------------	------------	-----------	--------	------------

Les comptes administratifs sont approuvés par 6 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Affectation des résultats 2016

Pour le budget général, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 181 260.57 € décide d'affecter à l'unanimité le résultat de fonctionnement comme suit:

Au compte d'investissement recettes 1068 : 51 815.42 € Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 129 445.15 €

Pour le budget bois, le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 58 999.71 € décide d'affecter à l'unanimité le résultat de fonctionnement comme suit :

Au compte d'investissement recettes 1068 :

2 070.00 €

Le reste en report de fonctionnement au compte R002 : 56 929.71 €

• Présentation et vote des budgets primitifs 2017

	budget général	bois	CCAS	Total
solde 2016	131 539.05	58 329.71	611.84	190 480.60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	117 082.00	2 604.00		
RECETTES	45 212.00	0.00		
BILAN	-71 869.90	-2 604.00		-74 473.90
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	153 035.00	93 040.00	0.00	
RECETTES	153 048.00	107 128.00	0.00	
BILAN	13.00	14 088.00	0.00	14 101.00
BILAN 2017	-7 1 856.90	11 484.00	0.00	-60 372.90
SOLDE 2017	59 682.15	69 813.71	611.84	130 107.70

Le budget primitif est adopté par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Vote des taux des quatre taxes directes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité une augmentation de 3 % par rapport à 2016.

• fixe les taux d'imposition de 2017 des 4 taxes directes locales :

Taxe d'habitation : 10.71 %
 Taxe foncier bâti : 3.57 %
 Taxe foncier non bâti : 5.00 %
 CFE : 18.53 %

• Prise en charge des frais à l'école privée Immaculée Conception

Mme le Maire informe que l'Ecole Privée Immaculée Conception du RUSSEY demande une participation de la commune pour les frais de scolarité.

D'après la loi, la prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées se fait « dans les mêmes conditions » que pour les classes correspondantes de l'enseignement public.

Nous avons 15 enfants scolarisés à l'école privée.

Le conseil municipal à l'unanimité fixe le forfait de 486 € par élève pour les frais de scolarité à l'école privée, d'où une dépense totale de 7 290 €.

Mme Le Maire demande à être invitée aux assemblées générales, aux diverses manifestations et qu'un effort soit fait pour diminuer les frais de transport et d'accompagnatrice.

• Revalorisation des indemnités des élus

Les montants des indemnités des élus ont été revalorisés au 01 février 2017.Le nouvel indice brut terminal est 1022 et non plus 1015.

Les délibérations du 08 avril 2014 ne sont donc plus à jour.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer le montant des indemnités comme suit :

Mme Le Maire, MAINIER Maryse 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (soit 658 € brut par mois)

M. Le 1^{er} Adjoint, M. TAILLARD Olivier, 2.95 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (soit 114 € brut par mois)

Mme La 2^{ème} Adjointe, COINTET Béatrice, 2.95 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (soit 114 € brut par mois)

• Motions proposées par l'AMRF

OK à l'unanimité

• Motion contre la hiérarchisation des citoyens et des territoires

OK à l'unanimité

• Motion pour la modification de l'instruction des demandes de cartes d'identité

OK à l'unanimité

• Motion pour un retour de l'Etat dans les Territoires ruraux

OK à l'unanimité

• Affaires diverses :

- Organisation des élections présidentielles des 23 avril et 07 mai
- Devis BOILLON Didier rénovation dégâts des eaux logement ancien école 698.50 €
 TTC
- Prime pour vélo électrique à revoir car impossible de cumuler avec des aides de l'état
- Le questionnaire aux habitants a été envoyé

- Une réunion de conseil aura lieu prochainement pour le renouvellement du bail des communaux et une autre pour la validation du plan de gestion de l'ENS La Goulay-Les Guillemins.
- Marché nocturne le 17 juin de 17h00 à 22h00 au Bizot
- Compte-rendu de diverses réunions :
 L'AG du syndicat intercommunal des Eaux du Haut Plateau du Russey à eu lieu au Bizot

Fin de séance à 23h00

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature	
MAINIER Maryse	Mainuson	NARBEY Stéphane	NA	
TAILLARD Olivier	5	PONCET Flora		
COINTET Béatrice	Bal	RENAUD Marlène	Hensel	
GUYOT Joëlle	Callegreyer	RONDOT Clément	Madel	
NANCY Yannick	YNM	VUILLEMIN Thomas	-05	